

Règlement des courses de la Route du Run Aquila RH

Edition 2023

Trail urbain de Saint-Malo
(appelé auparavant la Servanten)



Départ/Arrivée

Les courses ont lieu le vendredi 30 juin 2023.

Le départ et l'arrivée ont lieu **place Bouvet** dans le quartier de Saint-Servan à Saint-Malo.

Départ :

- La Grande Boucle (course handisport) : 1 ou 2 boucles de 5 km. Départ à 20h.
- Les Montagnes malouines (avec Challenge entreprises) : 12 km. Départ à 20h05.
- La Chenille : 6 Km. Départ à 20h15.

Les trois parcours

- **5 km ou 10 km** : parcours adapté aux fauteuils d'athlétisme et handbike.
- **6 km** : routes, plage, chemins, escaliers, passages techniques. Circuit vallonné.
- **12 km** : deux boucles de 6 km.

Les catégories autorisées

- Cadets garçons et filles (années 2006 et 2007)
- Juniors garçons et filles
- Espoirs/Seniors hommes et femmes
- Master hommes et femmes

Attention :

Les licenciés devront fournir une **photocopie de leur licence FFA 2023**.

Les autres concurrents devront fournir **un certificat médical de non contre-indication (précisant les éventuels traitements en cours) à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de l'épreuve.**

Pour la course adaptée, prévoir une photocopie de la Licence Handisport à jour ou un certificat médical.

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs (né(e)s après le 30 juin 2005, 2006 et 2007)

Les documents doivent être téléchargés sur le site NEXTRUN uniquement.

La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.

Ravitaillement

Au 5^e et 10^e kilomètres (au niveau de la roseraie, rue Jean XXIII) : ravitaillement liquide

A l'arrivée : ravitaillement liquide et solide

Inscriptions

Les inscriptions sont à faire sur le site NEXTRUN <https://www.nextrun.fr/> et uniquement via cette plateforme.

Tarifs :

12 € pour la course de 12 km

8 € pour la course de 6 km

5 € pour la course handisport

120 € pour le challenge réservé aux entreprises (4 à 6 coureurs), uniquement sur l'épreuve de 12 km

Le coureur fait le choix sur Nextrun d'accepter son lot ou d'offrir la valeur de celui-ci à l'association Loisirs Pluriel.

Les dossards seront à retirer **le jour du départ à partir de 18h le vendredi 30 juin place Bouvet** ou **le mercredi 28 juin de 17 h 30 à 19 h au magasin Endurance Shop** (59 rue Georges Clemenceau à Saint-Malo).

Le dossard devra être porté en évidence sur la poitrine. Chaque coureur devra prévoir des épingles pour l'attacher. Un coureur non muni d'un dossard délivré par l'organisateur ne sera pas autorisé à prendre le départ de l'épreuve et ne sera donc pas assuré pour cette dernière. L'inscription d'un coureur est finale, non cessible, non transmissible.

Le remboursement des frais d'inscriptions (hors frais de transaction) n'est possible que si et seulement si le coureur a souscrit à l'option dite "annulation" lui permettant un remboursement si la demande d'annulation survient 72 heures avant le départ de la course. Dans tous les autres cas, les frais ne seront pas remboursés.

En cas d'annulation de l'événement indépendante de la volonté de l'organisateur

(Cas de force majeure, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décision des autorités administratives, etc...) aucun remboursement ne pourra être effectué et le participant ne pourra pas réclamer le paiement de dommages-intérêts à l'organisateur. Dans

le cas d'une annulation de l'événement pour des raisons sanitaires, l'organisation se réserve le droit de pouvoir proposer une alternative aux athlètes : report de la course.

L'organisateur est couvert par une assurance à Responsabilité Civile et décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat et futur ; les participants renoncent à tous recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné. Les licenciés bénéficient de garanties accordées par leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Classement

Un classement général est établi à l'issue de la course.

Les trois premiers Hommes et les trois premières Femmes (scratch) seront récompensés dans chaque course.

Les résultats seront consultables en ligne via le site NEXTRUN.

Chronométrage

Le **chronométrage individuel** sera assuré par un **système de puces au dos du dossard**.

Chaque participant devra s'assurer du bon positionnement de son dossard et de sa puce. En cas de dysfonctionnement des suites d'une mauvaise utilisation des équipements de chronométrage ou de la perte de la puce pendant la course, le participant ne pourra être classé et aucune réclamation ne sera acceptée.

Le chronométrage sera réalisé par : **CHRONOWEST**

Service médical

Le service médical sera assuré par l'association **NAUTISURF SAINT-MALO**, FFSS 35 ainsi que par **un médecin**, le docteur **Aurélien Frérou**.

Droit à l'image

Chaque participant autorise l'organisateur et les tiers désignés par l'organisateur à utiliser les images et sons enregistrés le vendredi 30 juin, Chaque participant autorise à titre gratuit l'organisateur et ses tiers à faire usage des images et sons visés ci-dessus pour les usages suivants : presse, livres, expositions, publications électroniques, projections publiques, publicités. Les images pourront être exploitées par l'organisateur et ses tiers pour une durée de 99 ans.

L'organisateur et ses tiers s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des images et des sons susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du participant et lieront toute exploitation des images et sons à l'évènement « La Route du Run Aquila RH Saint-Malo »

Environnement

Tout comportement irrespectueux du participant : jet d'emballages de ravitaillement, piétinement de zones protégées, etc... fera l'objet d'une disqualification immédiate.

La **Route du Run Aquila RH** est organisée par l'**Entente Athlétique Saint-Malo**, club affilié FFA.

EASM : 22 avenue de Marville, 35400 Saint-Malo

Présidente : Marion BOUVET (06 18 08 46 12)

Secrétaire Générale : Julie BESNARD

Trésorier : Karim MADOUN

Responsable du parcours : Marion BOUVET

Responsable des inscriptions : Karim MADOUN & Samuel SAUNEUF

Responsable des bénévoles : Emmanuelle NOURRY

Communication : Julie BESNARD

Membres du comité d'organisation : Séverine Le Bolay, Patrice Ruault, Julie Besnard, Sophie Pentecôte, Emmanuelle Nourry, David Merault, Isabelle Gérard-Réhel, Alain Ruel, Karim Madoun, Samuel Sauneuf, Marion Bouvet, Géraud Paillot de Montabert.

